

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de BRENNILIS

SEANCE DU 24/03/1998

concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

1997

de la(1)
du service d'ASSAINISSEMENT(2)

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de M. CORRE YVES.....

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 1997

- le/...../19.....

- ce jour

considérant

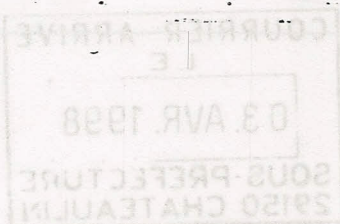
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 1997

Constatant que le compte financier (1) ou administratif (2) présente :

- un excédent d'exploitation deF

- un déficit d'exploitation de = 12.165,89F

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :



AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1997

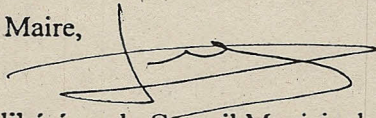
POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	+ 21562,24
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	-
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	- 33734,13
A) EXCEDENT AU 31/12/19...	
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées	
(plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
Solde disponible :	
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves 'compte 1068)	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour.....F)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 19... (N + 2) (1))	
B) DEFICIT AU 31/12/1997	
Déficit antérieur reporté	
(report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté	
(report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 1998 (N + 1) (1))	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) LE CAS ECHEANT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	

(1) N + 1 pour les services non érigés en régie

Fait à Brennilis.....

Le 24/03/1998

Le Maire,




Délibéré par le Conseil Municipal

A Brennilis.....

Le 24/03/1998

Nombre de membres en exercices .	10	Certifié exécutoire par le Maire, Compte tenu de la réception en.....Préfecture le/19.... et de la publication le...../19.... Au, le/19.... Le Maire,
Nombre de membres présents :	09	
Nombre de suffrages exprimés :	09	
Votes :	09	
Contre :	0	
Pour :	09	
Date de convocation :	28 mars 98	



COURRIER ARRIVE
LE
03. AVR. 1998
SOUS-PREFECTURE
29150 CHATEAULIN